

Note de lecture par Michel Vial

Extraits de :

Beauvais, M (2004) *Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement. Savoirs n°6*, pp. 99-109

-Principe de responsabilité :

« accompagner l'autre vers son propre développement, c'est l'accompagner vers davantage d'autonomie et donc davantage de responsabilité. » (page 104)

« c'est à lui qu'il revient de créer les conditions susceptibles de favoriser chez l'autre l'élucidation et la compréhension du cadre d'accompagnement dans lequel avec lequel et sur lequel il peut penser et agir son projet » (page 105)

« l'accompagné est libre de se projeter et de se construire comme il lui convient. Néanmoins l'accompagnant en tant que garant d'un cadre institutionnel a le devoir d'intervenir et de s'interposer quand celui-ci opère des choix « suicidaires ». Cette Meta responsabilité qui inclut un devoir d'ingérence » (page 106)

-Principe de retenue :

« l'accompagnant n'a ni un rôle d'expert, ni un rôle de guide, ni un rôle de conseiller. Il n'est pas là pour dire ce qu'il sait, même si ce qu'il sait contribue à le légitimer. Il n'est pas là pour dire ce qu'il faut faire ni comment il faut le faire (...)

Pour porter ce regard unique sur l'autre en devenir et en (...) lui permettant de se deviner, de s'inventer et de se projeter, il convient de se placer à une juste distance. Cette même distance, qui dans toute relation que l'on veut de « confiance » permet de se « comprendre » sans toutefois se « confondre ». (...) il ne s'agit pas de distance vraie ou exacte mais de distance « a-justée », c'est-à-dire pensée, questionnée, évaluée et ré-ajustée en permanence au regard du contexte relationnel et institutionnel, du chemin qui se construit et du projet qui se dessine.

(...) nous réserver, nous abstenir, nous contenir, nous « retenir » (...) se retenir c'est laisser davantage d'espace et de temps à soi et à l'autre pour penser, pour douter, pour essayer et pour que peu à peu l'autre construise son chemin, invente son œuvre (...) (qui) ne peut naître que « dans un creux retenu » (Michel Serres, 1991) C'est à l'accompagnant qu'il revient de veiller à ce « creux », de toujours laisser une place à l'inattendu, à l'imprévisible, pour qu'enfin puisse naître du nouveau. » (page 107).